



## **Rapport financier trimestriel**

2014-2015

**Bureau du secrétaire du gouverneur général**

**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2014**



BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL

## **Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2014**

### **Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

#### **A) Introduction**

Le présent rapport financier trimestriel doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2014-2015 et le Plan d'action économique du Canada de 2012 (budget de 2012). Ce rapport a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités et le format prescrits par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

#### Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2014-2015](#).

#### Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2014-2015.



## **Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2014**

Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

## **B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

### État des autorisations

En date du 30 juin, 2014, il n'y a pas d'écart significatif dans les autorisations budgétaires en comparaison au même trimestre de l'exercice précédent.

### Dépenses budgétaires par article courant

Le seul écart marqué pour le premier trimestre de l'exercice est l'augmentation de 422 000\$ dans autres subventions et paiements. L'augmentation est attribuable principalement au paiement de transition unique d'un montant de 420 000\$ dans le cadre de la mise en œuvre du régime de paye en arrérages par le Gouvernement du Canada.

Aucun autre écart budgétaire marqué n'a été enregistré dans les dépenses totales trimestrielles par rapport à l'année précédente. La diminution des dépenses relatives au personnel résulte d'une diminution des heures supplémentaires. La diminution des dépenses en services professionnels et spéciaux est le résultat d'une diminution des coûts pour les services d'aide temporaire et de consultants en technologies de l'information.



## **Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2014**

### **C) Risques et incertitudes**

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 23 juin 2014.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources.

### **D) Mise en œuvre du budget de 2012**

Bien que le Bureau n'ait pas été directement affecté par les mesures découlant du budget de 2012, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

### **E) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux Programmes**

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2014.



BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL

**Rapport financier trimestriel  
pour le trimestre se terminant le 30 juin 2014**

**Approbation des cadres supérieurs**

---

M. Stephen Wallace  
Secrétaire du gouverneur général

---

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.  
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada  
Le 28 août 2014

**Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général**

**Rapport financier trimestriel**

pour le trimestre terminé le 30 juin 2014



**État des autorisations (*non-vérifié*)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2014-15			Exercice financier 2013-14		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Crédit 1 - Dépense du Programme</b>	\$17,150	\$4,315	\$4,315	\$17,126	\$3,985	\$3,985
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	\$2,008	\$502	\$502	\$2,106	\$526	\$526
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	\$555	\$137	\$137	\$545	\$136	\$136
Traitement du gouverneur général	\$274	\$69	\$69	\$271	\$68	\$68
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>\$19,987</b>	<b>\$5,023</b>	<b>\$5,023</b>	<b>\$20,048</b>	<b>\$4,715</b>	<b>\$4,715</b>

**Note:** N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

## Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

### Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2014



### Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2014-15			Exercice financier 2013-14		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 Juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 Juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel (01)	\$14,453	\$3,714	\$3,714	\$14,481	\$3,772	\$3,772
Transports & communications (02)	\$1,046	\$292	\$292	\$954	\$294	\$294
Information (03)	\$398	\$50	\$50	\$351	\$12	\$12
Services professionnels & spéciaux (04)	\$1,643	\$183	\$183	\$1,557	\$251	\$251
Location (05)	\$373	\$81	\$81	\$452	\$115	\$115
Services de réparation et d'entretien (06)	\$25	\$0	\$0	\$25	\$8	\$8
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	\$698	\$125	\$125	\$829	\$116	\$116
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	\$697	\$19	\$19	\$854	\$11	\$11
Paiements de transfert (10)	\$555	\$137	\$137	\$545	\$136	\$136
Autres subventions et paiements (12)	\$100	\$422	\$422	\$0	\$0	\$0
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>\$19,987</b>	<b>\$5,023</b>	<b>\$5,023</b>	<b>\$20,048</b>	<b>\$4,715</b>	<b>\$4,715</b>